



OFFRE D'EMPLOI

Le CCAS de Rouvroy recherche...

Poste: **Médiateur Social citoyenneté et Accueil et animation de l'épicerie sociale et solidaire**

Catégorie du poste: **Contrat adulte-relais (CUI-CAE) – CDD 3 ans**

Temps de travail : **35h hebdomadaires annualisé**

Prise de poste : **Novembre 2026**

Date limite pour postuler : **avant le 1er octobre**

Localisation : **Quartiers prioritaires de Rouvroy et épicerie sociale et solidaire**

Rémunération : **SMIC**

Horaires : **Possibilité de travail en soirée, week-end et jours fériés**

Formation : **Modules obligatoires France Médiation et CNFPT**

Le poste

L'adulte-relais est un médiateur social. Il a vocation à favoriser le lien social et la citoyenneté entre les habitants des quartiers prioritaires, les services publics et les institutions. Le recrutement d'un poste d'adulte relais est formalisé par une convention entre l'État et la collectivité en charge du recrutement. Dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville et du Contrat de ville de la CAHC, signé le 9 juillet 2015, trois quartiers prioritaires ont été retenus par l'Etat : Nouméa – Languedoc/Cité 10 – La Canche/Quartier du Maroc.

la mission essentielle

Le médiateur contribue à renforcer le lien social, à favoriser la citoyenneté active et à accompagner le développement de l'épicerie sociale et solidaire dans une démarche participative et inclusive.

Missions principales

1. Médiation sociale (40 % du temps) Renfort auprès des deux médiateurs en poste.

Aller à la rencontre, écouter et concourir au lien social :

- Repérer et fidéliser des publics en difficulté
- Aider à la réalisation de projets individuels et collectifs
- Organiser des actions de prévention auprès des habitants
- Orienter et accompagner les habitants vers les personnes ressources, les dispositifs, être une interface entre les individus et les institutions et les accompagner dans les démarches administratives
- Participer à la mise en œuvre de projets participatifs (campagne d'information, fêtes de quartier...), présence sur des animations de quartier

Prévenir et aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne :

- Assurer une présence active, préventive, informative et dissuasive par la déambulation dans les espaces publics sensibles
- Être à l'écoute des partenaires présents sur le territoire
- Assurer une remontée d'information sur les situations peu visibles
- Constater et rendre compte de dysfonctionnements ou de dégradations sur les biens et équipements publics
- Assurer une médiation sur les usages des espaces publics

- Informer, écouter les habitants et rechercher des solutions immédiates en cas de litiges constatés
- Apaiser les conflits entre les habitants ou usagers sur les espaces publics ou privés
- Participer aux temps d'information et de concertation ou faire un relais d'information dans les instances partenariales
- Réaliser régulièrement des états des lieux de la situation sociale des quartiers prioritaires

Favoriser l'accès à la citoyenneté par des actions d'accompagnement :

- Informer les familles sur les actions du quartier, de la commune
- Développer la capacité d'initiative dans le quartier
- Faciliter les échanges entre l'ensemble des structures intervenant auprès d'un public jeune
- Animer et contribuer à renforcer la vie sociale et associative de proximité
- Participer à la mise en œuvre de projets de prévention, d'animation socioculturelle et sportive

2. Volet épicerie sociale et solidaire (60 % du temps)

Avant l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire (2026–2028)

• Participation aux groupes de travail :

- o Contribuer aux réunions de conception du projet avec les habitants, les partenaires et l'équipe du CCAS
- o Apporter une connaissance fine du terrain et des besoins sociaux identifiés
- o Participer à la définition des modalités d'accueil, des règles de fonctionnement et des actions collectives

• Mobilisation citoyenne :

- o Informer les habitants sur le projet d'épicerie et ses objectifs
- o Identifier les freins à l'adhésion et proposer des leviers pour favoriser l'appropriation du projet

• Constitution du groupe de bénévoles :

- o Repérer dans la population locale des profils intéressés et disponibles pour s'impliquer
- o Créer du lien entre les futurs bénévoles et les partenaires du projet
- o Participer à l'organisation de temps de rencontre, de formation ou de sensibilisation pour les bénévoles

• Soutien à la coordinatrice de l'épicerie :

- o Collaborer étroitement avec la référente du projet pour assurer la cohérence des actions
- o Participer à la coordination des bénévoles et à la dynamique collective autour du projet

• Relais d'information :

- o Assurer la diffusion d'informations sur l'avancement du projet auprès des habitants
- o Être un point de contact pour les questions et les suggestions des usagers potentiels

Après l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire (à partir de 2028)

• Accueil et orientation des bénéficiaires :

- o Accueillir les usagers dans un cadre convivial et bienveillant
- o Présenter le fonctionnement de l'épicerie, ses règles et ses objectifs
- o Lever les freins à l'accès

• Lien avec les autres services :

- o Orienter les bénéficiaires vers les services du CCAS ou les partenaires
- o Faciliter les échanges entre les bénéficiaires et les acteurs du territoire

• Animation et vie collective :

- o Encourager la participation aux actions collectives proposées par l'épicerie
- o Être force de proposition pour des activités favorisant l'autonomie et la citoyenneté
- o Participer à l'animation du tiers lieu

• Soutien à la gestion du lieu :

- o participation à l'organisation quotidienne du lieu
- o Contribuer à la régulation des relations entre usagers, bénévoles, professionnels et partenaires

• Suivi et évaluation :

- o Contribuer à l'observation des usages et des besoins des bénéficiaires
- o Participer à l'évaluation du projet et à son amélioration continue

Qualités requises

- Bonne capacité relationnelle et aisance dans l'approche d'un public jeune et adulte
- Capacité d'adaptation de son comportement en fonction du public et de la situation
- Connaissance du territoire et des populations
- Travail en équipe
- Connaissance bureautique : logiciel métier, logiciel office
- Discrétion professionnelle, neutralité et impartialité
- Esprit d'initiative dans la mise en œuvre d'actions locales
- Permis B

Environnement professionnel

- Travail collaboratif avec les services municipaux
- Contacts directs et quotidiens avec la population. Travaille dans une logique de co construction avec les habitants
- Relations sur le terrain avec les associations, les professionnels de la prévention et de la sécurité publique, les administrations, les commerçants...

Critères de recrutement

- Être âgé(e) d'au moins 26 ans
- Être sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi
- Résider dans le périmètre d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (voir le site sig.ville.gouv.fr)

Conditions de travail

- Poste à pourvoir en novembre 2026
- Base de recrutement : convention adulte-relais
- Contrat à durée déterminée de trois ans avec période d'essai
- Temps de travail : 35h/ annualisé
- Localisation : la mission se déroulera sur le territoire de la commune et principalement sur les quartiers prioritaires désignés par le contrat de ville
- Horaires décalés en début de soirée, week-end et jours fériés
- Déplacements constants – mobilité douce privilégiée
- L'agent sera tenu à participer aux modules de formation dispensés par France Médiation et le CNFPT

Modalités de candidature

Candidature à adresser avant le 1er octobre :

Par courrier :

Madame la Présidente du CCAS de Rouvroy
Hôtel de Ville
5 rue de la Mairie
62320 ROUVROY

Par mail : delphine.beharelle@ville-rouvroy62.fr